



L'héliodermie, thème des Journées parisiennes du laser

C. FABER

L'héliodermie est l'une des nombreuses indications esthétiques des lasers et des autres dispositifs à base d'énergie. Ces technologies sont également utilisées avec succès pour le détatouage, l'épilation et le remodelage de la silhouette.

TRAITEMENT DE L'HÉLIODERMIE

L'héliodermie est consécutive à une atteinte des cellules et des tissus de l'épiderme et du derme par les composants de la lumière du soleil (UVA et UVB, lumière visible, infrarouges). Elle se caractérise par des lésions de l'épiderme de type lentigo et kératoses solaires, du derme avec une érythrose et des télangiectasies, et des annexes essentiellement des glandes sébacées. Le photovieillessement se traduit aussi par l'apparition de rides, de ridules et d'une élastose solaire. Chacune de ses composantes peut être traitée par un type spécifique de laser : – les lasers pigmentaires, dits *Q-switched*, nano ou picosecondes pour la composante superficielle pigmentaire, dont la cible ou chromophore est la mélanine. Ils permettent de traiter les lésions pigmentées en une seule séance, avec des suites simples (petites croûtes pendant huit jours, sans cicatrices) ; – les lasers vasculaires à colorant pulsé ou KTP pour la composante superficielle vasculaire. Ils ciblent l'hémoglobine et agissent par photocoagulation et

photothermolyse sélective ; – les lasers ablatifs continus ou fractionnés et les lasers fractionnés non ablatifs (LFNA) pour la composante de la texture cutanée dermique et épidermique, qui ciblent l'eau des cellules. Avec les LFNA, chaque séance couvre des tranches de 20 % à 25 % de la surface de peau à traiter, et 4 séances sont habituellement nécessaires. Les lasers ablatifs continus permettent de restructurer la peau en une seule séance, mais avec une phase de cicatrisation plus longue (10-15 jours contre 4-6 jours pour les lasers fractionnés ablatifs). Il est aussi possible d'utiliser des lumières intenses pulsées (IPL : *Intense Pulse Light*) qui améliorent ces trois composantes mais nécessitent plusieurs séances pour obtenir des résultats sur les lésions pigmentées. Enfin, on envisage l'utilisation de plusieurs lasers dans la même séance de façon à corriger simultanément tous les signes d'héliodermie.

Le Groupe Laser change de nom

Le Groupe Laser de la Société française de dermatologie devient la Société française des lasers en dermatologie (SFLD) & dispositifs à base d'énergie. La SFLD a récemment mis en place un site Internet destiné au grand public (www.laser-etpeau.com) ainsi qu'une plateforme digitale d'enseignement, *Laser Online* (groupelaser.fmcevent.com), et propose une journée de cours annuelle.

LE DÉTATOUAGE EN FORTE CROISSANCE

Par ailleurs, le détatouage est une demande forte et croissante. Parmi les 17 % de la population française portant un tatouage, plus de 25 % regrettent assez rapidement de s'être fait tatouer. Le retour du détatouage par destruction chimique inquiète les dermatologues. Il consiste à injecter dans la peau tatouée une solution d'acide lactique, qui entraîne une brûlure avec une rançon cicatricielle inesthétique parfois très importante. Le Haut Conseil de la santé publique a récemment recommandé d'interdire toute utilisation de produits chimiques et d'utiliser exclusivement un laser adapté. À l'heure actuelle, le laser déclenché ou *Q-switched* nano-ou picosecondes est la seule technique validée et la plus fiable pour le détatouage. C'est un acte long, cher et douloureux, dont les résultats ne sont pas toujours parfaits. Il doit être réalisé par un médecin qui maîtrise cette technique.

L'ÉPILATION PHOTONIQUE

L'épilation photonique est un autre acte médical. Chez les candidats à l'épilation, la consultation médicale permet de renseigner les antécédents médicaux personnels et familiaux, de diagnostiquer un éventuel problème hormonal nécessitant un traitement spécifique ou une pathologie dermatologique. Elle est également l'occasion d'informer le patient sur la nécessité d'une protection solaire trois semaines avant et trois semaines après chaque



rendez-vous, sur l'importance de séances d'entretien pour les zones hormonodépendantes, ainsi que sur les suites habituelles et les risques éventuels. Une crème anesthésiante peut être prescrite pour l'épilation des zones sensibles avec certains lasers ou chez les patients à poils épais. Le traitement doit être réalisé par le médecin ou sous sa supervision lorsqu'il est délégué à une infirmière ou à une assistance dermatologique. La séance doit se dérouler dans des locaux répondant aux normes de sécurité, avec du matériel ayant un marquage CE médical : lasers Alexandrite 755 nm et Diode 800 nm pour les peaux claires, laser Nd : YAG 1 064 nm pour les peaux foncées et bronzées. Contrairement aux idées reçues, la grossesse et la prise de médicaments photosensibilisants ne constituent pas des contre-indications à leur utilisation. Les lasers épilatoires ont une seule longueur d'onde loin des UV et, par conséquent, n'entraînent pas de risque de cancer cutané. Les IPL sont moins performantes et, à la différence de ces derniers, peuvent être vendus à des non-médecins.

LA CRYOLIPOLYSE

Enfin, la cryolipolyse est le refroidissement contrôlé d'un bourrelet graisseux, qui va enclencher une destruction progressive des cellules graisseuses et permettre ainsi de sculpter la silhouette. Cet acte très répandu nécessite aussi une consultation

médicale préalable pour déterminer le profil physique, nutritionnel et psychologique du patient, estimer la rationalité de sa demande, préciser les indications et prévoir le placement des applicateurs dont dépend le résultat esthétique. Ces applicateurs peuvent être posés par un(e) assistant(e), sous supervision du médecin. Dans de très rares cas, l'inflammation induite par la cryolipolyse peut engendrer une hyperplasie graisseuse paradoxale. Il n'y a pas d'effets indésirables graves avec cette technique dès lors qu'elle est réalisée chez un médecin compétent et avec une machine ayant un marquage CE médical de classe 2.

La cryolipolyse continue à évoluer avec l'amélioration et la spécialisation des applicateurs et des protocoles de traitement plus précis. Son champ d'action va s'étendre à des indications médicales comme les lipomes, la pseudogynécomastie ou le traitement des cicatrices adhérentes. z ■

